

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 87-357 du 4 Novembre 1987
portant nomination et promotion,
à titre exceptionnel et étranger,
dans l'Ordre National du Bénin,
du Lieutenant-Colonel Henry JACCARINO,
Commandant le Centre de Perfectionnement
de PORTO-NOVO.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

- VU la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les lois constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le Décret N° 85-23 du 6 Février 1985 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- SUR Proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National ;
- VU la Décision N° 87-69/ANR/CP/P du 28 Octobre 1987 du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, autorisant le Président de la République à décerner, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Bénin, le grade d'Officier au Lieutenant-Colonel Henry JACCARINO, Commandant le Centre de Perfectionnement de PORTO-NOVO ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du mercredi 28 Octobre 1987 ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER. - Est nommé et promu, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Bénin, au grade d'Officier, pour prendre rang du 29 Octobre 1987 :

Lieutenant-Colonel Henry JACCARINO,
Commandant le Centre de Perfectionnement
de PORTO-NOVO.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 4 Novembre 1987

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif
National,

Mathieu KEREKOU.-

LE GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL
DU BENIN,

Barthélémy OHOUE NS.-

AMPLIATIONS : FR 8 - CC/FRFB 4 - Ministères 15 - Gde Chanc. 15 -
CP/ANR 4 - IFC 2 - SGCEN 4 - SPD 2 - ONEPI 2 - DCCT 1 -
CSM 1 - Préfets 6 - DFE-DLC-INSJE 6 - IGE et ses Sections 4 -
UNB-FASJEP-INSJA 6 - BN-DAN 4 - JORFB 2 - Intéressé 2.-